



VILLE DE
HOUILLES

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DU TEMPS LONG

Compte rendu de l'atelier 3 de l'analyse des besoins sociaux consacré à l'Axe 3 : fluidifier les parcours résidentiels et favoriser l'accès à un logement décent

mardi 24 janvier 2023
salle des commissions à l'hôtel de ville

PARTICIPANTS

- Habitants : David HERREYRE, Philippe BINET, Patrick PRIVÉ.
- Élu(e)s : Monika BELALA (Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire) et Serge ROUSSET (majorité municipale).
- Collège associations : Collectif Local Ovillois pour le Pacte de Transition représenté par Philippe BINET.

INTERVENANTES

- Céline PRIM, adjointe santé et solidarités.
- Laurence CORONIO, directrice petite enfance et solidarités (absente excusée).
- Béatrice ROCAMORA, service participation citoyenne.

Ouverture de la séance à 18h35

Finalisation de la fiche action sur l'habitat intergénérationnel, inclusif et solidaire engagée lors de l'atelier du 10 janvier : en ce qui concerne le constat de la situation actuelle, le groupe s'accorde sur la nécessité de faire la distinction entre l'habitat intergénérationnel et l'habitat partagé et solidaire qui inclut parents isolés, jeunes travailleurs, etc.

Les actions proposées lors de la séance précédente sont passées en revue. Le groupe s'accorde sur le fait que les solutions proposées reposent beaucoup sur les associations et que la Ville devra engager un travail d'enquête et des prises de contact. C. Prim explique que le CCAS travaille déjà dans ce sens.

En complément, S. Rousset a apporté des éléments permettant de décrire plus précisément en quoi consiste la cohabitation intergénérationnelle (convention entre un senior et un jeune). Aussi, la question soulevée est de savoir quel degré de précision est attendu par la Ville dans la fiche action entre une seule action détaillée ou une liste d'actions. Afin de ne pas éliminer les propositions énoncées lors de la séance précédente, la fiche reprendra le principe d'une liste d'actions avec un point plus détaillé sur la cohabitation partagée à partir des éléments fournis par S. Rousset.

Sur proposition de P. Privé, le groupe ajoute à la liste des propositions un projet de résidence intergénérationnelle sur le modèle de ce que propose CDC Habitat. P. Privé explique que ce

dispositif anticipe des demandes qui seront croissantes dans les dix ou vingt prochaines années (par effet de mode). Cette proposition s'inscrit donc dans une réflexion de long terme, conformément à la vocation de la Commission extra-municipale du temps.

La question du fonctionnement de la résidence étudiante à proximité de la gare est alors posée puisqu'elle avait vocation à créer du lien intergénérationnel. C. Prim explique que ça ne fonctionne pas bien du fait des habitudes de vie des Franciliens (peu présents dans leurs logements) et du fait que les résidents n'occupent pas suffisamment longtemps les logements pour pouvoir tisser des liens avec les seniors.

Plus généralement, le groupe s'accorde sur le fait que ce type de projet ne « marche » pas toujours malgré la présence d'un professionnel (gardien régisseur) pour assurer du lien entre les résidents.

Le groupe finalise la fiche sur la partie « objectifs et améliorations escomptées » à partir des éléments fournis par S. Rousset pour la cohabitation intergénérationnelle ainsi que sur la partie pilotage, partenariat, cibles et temporalité.

Le groupe demande quelle suite sera donnée à son travail : C. Prim explique que la Ville tiendra le groupe informé du suivi donné aux propositions au fur et à mesure de la mise en œuvre des actions qu'elle aura sélectionnées.

Fin de la séance à 20h15.